

NETTOYAGE & PRODUITS D'ENTRETIEN



ASSOCIATION
BRUXELLOISE
POUR LE BIEN-ÊTRE
AU TRAVAIL **ABBT**

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	4
1.1. L'action chimique - Les produits d'entretien	5
2. Notion de « produit chimique »	6
2.1. Définition et exemples	6
3. Catégories de produits d'entretien	7
3.1. Les détergents	7
3.2. Les désinfectants	9
4. Les dangers des produits chimiques. Quelques précautions	10
5. L'exposition aux agents d'entretien	12
6. Mesures de prévention des risques professionnels	8
6.1. La prévention collective	13
6.2. La prévention individuelle	21
7. Entretien des locaux et des sanitaires :	
un exemple de plan de travail type	22
7.1. Intérieur des locaux (bureaux, salles de réunions, etc.)	22
7.2. Couloirs et escaliers	23
7.3. Cuisine	23
7.4. Sanitaires	24
8. Ergonomie	26
8.1. Manutention et port de charges	26
8.2. Tordre un chiffon	27
9. Conclusion	28
10. Références	29
Remerciements	31



Avec le soutien de la Commission communautaire française

Ce carnet ainsi que la vidéo l'accompagnant ont pour objectif de sensibiliser et d'informer les conseillers en prévention, travailleurs et employeurs des risques liés à l'utilisation de produits d'entretien et au nettoyage.

Vous pourrez retrouver ce livret, ainsi que le film, sur le site de l'ABBET asbl : www.abbet.be

Contact : info@abbet.be • Tel : 02/227 62 02

Crédits photos : ©Média Animation 2014

Corrections : Guy DEWANDELER

Graphisme & mise en pages : Marie CALLANDT

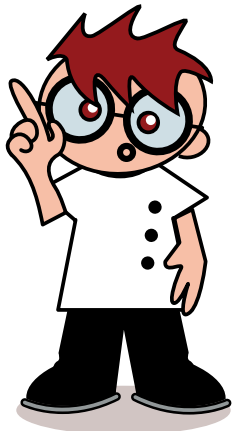
1. INTRODUCTION

Le nettoyage est une opération d'entretien et de maintenance des locaux dont l'objectif principal est d'assurer un aspect agréable et esthétique (notions de confort et de propreté visuelle), et surtout un niveau de propreté hygiénique. Le nettoyage permet également de préserver ou de prolonger la durée du matériel, et participe à la sécurité des personnes présentes sur les lieux.

Pour être d'un niveau professionnel, le nettoyage doit être organisé (avec les personnes qui y procéderont) en déterminant au préalable les endroits, moments et périodes concernés, ainsi que les méthodes, matériaux, machines et moyens mis en œuvre.

Il existe plusieurs catégories de saleté : non-adhérente (ex. : poussière) ; à faible adhérence et à forte adhérence. Selon le type de saleté, la méthode d'élimination sera différente. En effet, la saleté non-adhérente sera éliminée par dépoussiérage, aspiration ou balayage ; celle à faible adhérence par essuyage humide, lavage à l'eau ou lustrage ; enfin, la saleté à forte adhérence sera enlevée par récurage (éventuellement après trempage de la tache).

Pour être efficace, l'opération de nettoyage fait intervenir 4 facteurs principaux : une action mécanique (brossage manuel ou à l'aide d'une machine) ; la température (utilisation de l'eau chaude) ; l'action chimique (utilisation des produits d'entretien) ; le temps (temps de réaction).



C'EST LE CERCLE DE SINER.

Chaque modification d'un paramètre doit être compensé par un ou plusieurs autres facteurs :



1.1. L'ACTION CHIMIQUE - LES PRODUITS D'ENTRETIEN

Le nettoyage des locaux, au travail comme à la maison, nécessite l'utilisation de produits d'entretien.

Ces produits ne sont pas anodins, ils peuvent être dangereux pour les personnes qui les emploient, car ils contiennent des substances chimiques qui peuvent présenter des risques pour la santé (intoxication, allergies, brûlures, gêne respiratoire, etc.), pour l'environnement (pollution), mais aussi des risques d'incendie – voire d'explosion.

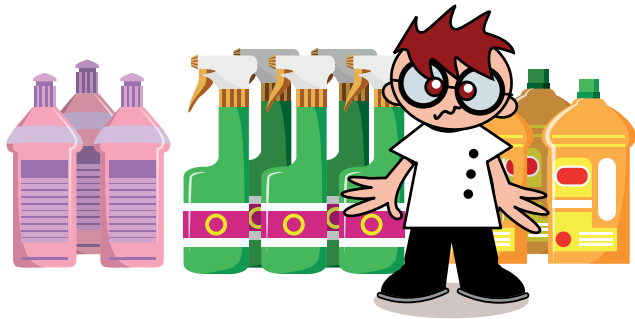
Les produits d'entretien se différencient suivant leur spécificité d'utilisation, les lieux où ils sont utilisés, le matériel à nettoyer et le type de salissure. Exemples : produits javellisants, dégraissants, détachants, détartrants, désinfectants, désodorisants, lustrants, etc.

IL FAUT DONC :

- s'y retrouver parmi ces produits ;
- identifier leurs éventuels dangers ;
- se protéger efficacement en les utilisant ;
- les stocker en sécurité ;
- les éliminer en sécurité ;
- les utiliser correctement.

2. NOTION DE « PRODUIT CHIMIQUE »

2.1. DÉFINITION ET EXEMPLES



UN PRODUIT CHIMIQUE EST UN ÉCHANTILLON DE MATIÈRE :	TOUT CE QUI NOUS ENTOURE EST CONSTITUÉ DE PRODUITS CHIMIQUES :
<ul style="list-style-type: none"> • de composition chimique ; • qui a des propriétés physiques particulières (couleur, densité, odeur, etc.) ; • naturel ou industriel ; • pur ou composé (ou mélangé) ; • qui se présente sous forme liquide, solide ou gazeuse ; • dangereux ou non dangereux. 	<ul style="list-style-type: none"> • l'air que nous respirons ; • l'eau que nous buvons ; • le sol ; • les matériaux de construction ; • la nourriture que nous mangeons ; • les plantes et les animaux ; • l'homme et ses activités ; • les produits chimiques fabriqués (ex. : produits d'entretien).

3. CATÉGORIES DE PRODUITS D'ENTRETIEN

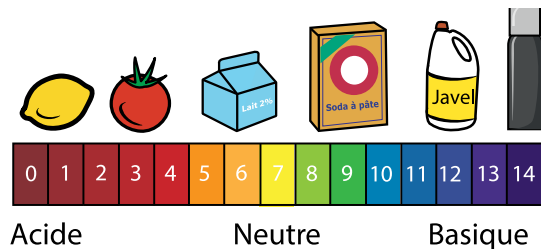
Il est important de ne pas confondre l'hygiène dans sa finalité esthétique et hygiénique, et la désinfection, dont le but est de réduire le nombre de micro-organismes à un niveau acceptable pour l'être humain. On peut classer les salissures en trois catégories :

	SALISSURES ORGANIQUES (ORIGINE VÉGÉTALE OU ANIMALE)	SALISSURES MINÉRALES (ORIGINE NON ORGANIQUE)	SALISSURES MICROBIOLOGIQUES
Exemples	Sang, taches corporelles, nourriture	Tartre, calcaire, traces de chariots	Bactéries, champignons, virus
Localisation	Tables, chaises, lavabos, cuvettes	Sols, faïences, robinetterie, cuvettes WC	Toutes les surfaces, les personnes
Caractéristiques	S'enlèvent facilement si non incrustées	Facilitent les dépôts d'autres salissures	Se développent par survie, multiplication, contamination
Moyens d'élimination	Détergent alcalin	Détergent acide	Désinfection

En fonction du type de saleté, nous utiliserons un produit d'entretien adapté. Les produits d'entretien relèvent de deux familles principales : les détergents et les désinfectants.

3.1. LES DÉTERGENTS

Ces produits sont classés suivant leur indice de pH (potentiel hydrogène) sur une échelle comprenant : acide, neutre, et basique (ou alcalin). Ce classement détermine le type d'utilisation du produit : détergents acides (désincrustants, détartrants) ; détergents neutres (produits multi usages) ; détergents alcalins (dégraisants et décapants).



TYPES DE SALISSURES	CALCAIRE TARTRE	VOILES DE CIMENT
TYPES DE PRODUITS	Détartrant	Désincrustant
A QUOI ÇA SERT ?	Retirer le tartre des sanitaires	Retirer le voile calcaire des revêtements
LE PH DU PRODUIT	Acide fort (pH entre 2 et 0)	Acide faible (pH entre 5 et 0)
EXEMPLES	Gel détartrant WC	Vinaigre

TYPES DE SALISSURES	SALISSURES MINÉRALES	SALISSURES NON INCRUSTÉES	SALISSURES ORGANIQUES NON INCRUSTÉES
TYPES DE PRODUITS	Produits multiusage		
LE PH DU PRODUIT	Neutre (pH entre 7 et 5 ou pH entre 7 et 9)		
Exemples	Produits lave-vaisselle / Produits lave-vitres. Produits multisurface		

TYPES DE SALISSURES	SALISSURES ORGANIQUES INCRUSTÉES	ANCIENNES COUCHES D'ÉMULSION
TYPES DE PRODUITS	Dégraissant	Décapant
A QUOI ÇA SERT ?	Enlever les graisses	Retrouver l'état initial d'un revêtement
LE PH DU PRODUIT	Alcalin (pH entre 9 et 14)	Alcalin fort (pH entre 13 et 14)
Exemples	Produits lave-vaisselle, lessive, cristaux de soude	Décapant émulsion, décapant four

Pour faciliter leur utilisation, certaines marques identifient les types de produits d'entretien selon leur pH, via un code couleur :

- **UNE ÉTIQUETTE ROUGE** pour les produits détartrants et désincrustants utilisés souvent dans les espaces sanitaires ;
- **UNE ÉTIQUETTE VERTE** pour les produits multiusage ;
- **UNE ÉTIQUETTE BLEUE** pour les produits décapants et les dégraissants.

CE CODE COULEUR POURRAIT ÊTRE APPLIQUÉ AUX LAVETTES ET AUX TORCHONS, AFIN DE NE PAS MÉLANGER LES PRODUITS ET D'UTILISER LE MATÉRIEL ADÉQUAT SELON LES SURFACES À NETTOYER !



3.2. LES DÉSINFECTANTS

Le nettoyage au moyen d'un détergent élimine aussi 80 % des micro-organismes (bactéries, virus, champignons, etc.) présents sur une surface. Pour détruire les 20 % restants, on utilise un désinfectant. Il en existe plusieurs sortes :

- les désinfectants « bactéricides » éliminent les bactéries ;
- les « fongicides » éliminent les champignons ;
- ceux « avec interférence » s'utilisent sur des surfaces en présence de salissures ;
- ceux « sans interférence » s'utilisent sur des surfaces nettoyées.

BONNES PRATIQUES







La désinfection ne sera efficace que sur une surface propre : avant de désinfecter, pensez donc à nettoyer. Mais elle n'est ni nécessaire ni obligatoire – de façon systématique – dans tous les locaux et selon le désinfectant utilisé :

- lire le mode d'emploi du produit ;
- utiliser la dose prescrite par la notice d'utilisation ;
- laisser agir en respectant le temps prescrit ;
- ne pas mélanger inconsidérément avec d'autres produits ;
- la désinfection est très recommandée dans les toilettes au moins une fois par jour. Laisser agir le produit avant de tirer la chasse d'eau ;
- un désinfectant ne se rince pas (sauf sur les surfaces en contact direct avec les aliments). Pas davantage il ne se sèche ou s'essuie ; il peut se diluer dans de l'eau froide (20 °C).

4. LES DANGERS DES PRODUITS CHIMIQUES

QUELQUES PRÉCAUTIONS

Les pictogrammes de danger des substances chimiques sont des dessins conventionnels conçus pour signaler des substances ou des dépôts de matières dangereuses. L'emploi de ces pictogrammes est régi par la loi et doit se conformer aux normes et recommandations internationales. La couleur du dessin et du fond du pictogramme, la forme du cadre et les mentions éventuelles sont spécifiques à chaque type de risque. Afin d'être conforme aux normes et recommandations internationales, de nouveaux pictogrammes (des losanges rouges à fond blanc) ont fait leur apparition. Les deux signalisations se côtoieront sur le marché jusqu'au 1^{er} juin 2017.»

PICTOGRAMMES *	SIGNIFICATION	EXEMPLES	CONSEILS DE PRUDENCE
 	J'EXPLOSE	Les aérosols en tous genres : laques pour cheveux, purificateurs d'air, peintures, vernis, etc. La nitroglycérine. Les gaz : hydrogène, acétylène, propane, etc.	Tenir à l'écart de la chaleur. Ne pas fumer à côté.
 	JE FAIS FLAMBER	Oxygène, eau oxygénée, etc.	Eviter de mélanger avec des combustibles. Stocker à l'écart des vêtements et des combustibles.
 	JE FLAMBE	Essence, pétrole, éther, méthanol (alcool), etc.	Utiliser ce produit loin d'une flamme. Éviter de produire des étincelles à proximité.

* Après 2007.

PICTOGRAMMES *	SIGNIFICATION	EXEMPLES	CONSEILS DE PRUDENCE
	JE SUIS SOUS PRESSION	Les aérosols en tous genres : laques pour cheveux, purificateur d'air, peintures, vernis, etc. Les gaz : hydrogène, acétylène, propane, etc.	Stocker dans une zone ventilée, loin de sources de chaleur.
 	JE RONGE	Déboucheurs pour conduites, détartrants, décapants, soude caustique, etc.	Ne pas respirer les vapeurs de ce produit et éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
  	JE TUE	Méthanol, alcool à brûler, détachants, désinfectants, etc.	Attention ! Produit à utiliser avec de grandes précautions et avec les moyens de protection mentionnés.
  	JE NUIS GRAVEMENT À LA SANTÉ	Produits cancérigènes, mutagènes ou altérant la reproduction.	Réduire ou remplacer les produits. Mesures de protection collective et individuelle indispensables. Mesures d'hygiène à respecter.
 	J'ALTÈRE LA SANTÉ OU LA COUCHE D'OZONE	Eau de javel, chloroforme, acide acétique, etc.	Eviter tout contact direct avec la peau et les yeux. Ne pas avaler et éviter de respirer ce produit.
 	JE POLLUE	Certaines matières toxiques des pesticides, désherbants, certains solvants, métaux lourds, etc.	Eviter de jeter ce produit n'importe où. Se débarrasser des emballages vides uniquement dans des endroits prévus à cet effet.

* Suivant le Système global harmonisé (SGH) et le règlement européen CLP sur la classification et l'étiquetage des produits chimiques, les anciens pictogrammes d'identification des produits dangereux (carré avec fond orange) ont été remplacés par de nouveaux (losange avec fond blanc). Le règlement CLP (en anglais : Classification, Labelling, Packaging) désigne le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances chimiques et des mélanges.

5. L'EXPOSITION AUX AGENTS D'ENTRETIEN

Les agents détergents et désinfectants contiennent souvent des produits chimiques très agressifs susceptibles de provoquer des intoxications **par inhalation ou absorption**, et des **brûlures cutanées ou oculaires**, ou des **sensibilisations allergiques** (ex. : eczéma, asthme).

Les produits d'entretien peuvent avoir des effets plus ou moins graves sur la santé humaine et sur l'environnement. Leurs dégâts peuvent aussi être insidieux (en se révélant par exemple après des années d'exposition à de faibles doses, voire plusieurs années après la fin de l'exposition). Environ 30 % des **maladies professionnelles** reconnues en Europe seraient d'origine chimique.

→ Inhalation

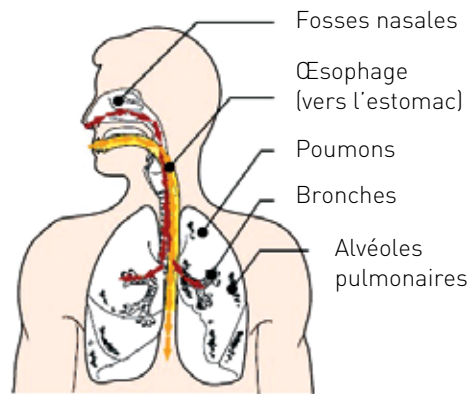
Gaz, vapeurs, poussières et aérosols

→ Ingestion

poussières et liquides

→ Absorption par la peau

poussières et liquide



Les désinfectants peuvent irriter les muqueuses oculaires, oro-rhino-laryngées et bronchiques, et sont potentiellement sensibilisants. Ce sont des causes reconnues de conjonctivite, de rhinite, et d'asthme professionnel pour le personnel soignant (d'où la nécessité de décontamination du matériel médical), ou pour le personnel d'entretien des sols et des surfaces.

Ces pathologies irritatives et/ou allergiques (asthme, dermatites, eczéma, etc.) nécessitent d'adopter des **mesures de prévention collective et de protection individuelle**, car elles peuvent avoir des conséquences graves.



6. MESURES DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

L'évaluation du risque d'exposition pour les personnes manipulant les produits détergents et désinfectants doit tenir compte de plusieurs facteurs, déterminant la gravité du risque :

- la voie d'exposition (par contact direct ou par voie aéroportée) ;
- la forme de présentation du produit : concentré ou dilué, liquide ou poudre ;
- les caractéristiques physico-chimiques du produit : par exemple la présence de composés organiques volatils, l'acidité ou l'alcalinité, etc.
- les conditions d'utilisation du produit : bains de trempage et solutions, vapeurs, pulvérisation (spray), projections, chiffon imprégné, etc.

6.1. LA PRÉVENTION COLLECTIVE

Mettre en place des mesures de prévention collectives des risques liées à l'utilisation des produits d'entretien – et donc au risque chimique –, nécessite une bonne connaissance des produits utilisés, afin d'effectuer le choix le plus judicieux par rapport à l'utilisation que l'on va en faire, et de déterminer le lieu de stockage adéquat pour limiter les risques d'incendie et d'explosion.

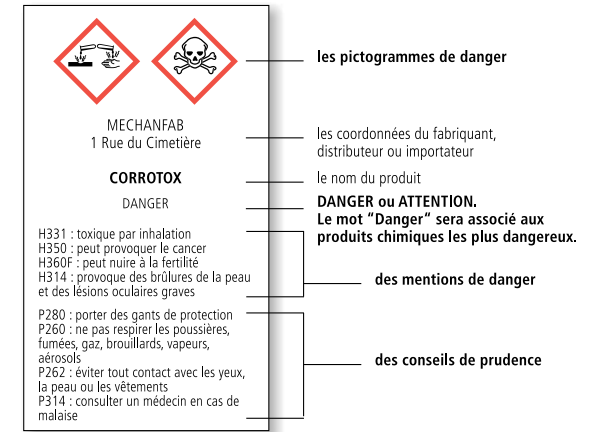
6.1.1. LA CONNAISSANCE DU PRODUIT

Les documents utiles pour identifier les mentions nécessaires à l'utilisation d'un produit et à son stockage sont : l'étiquette, la fiche technique, et la fiche de données de sécurité.

L'ÉTIQUETTE

L'étiquette d'un produit permet de le reconnaître. Les pictogrammes/symboles de danger qui y figurent renseignent les principaux dangers. Certains produits ne sont pas identifiés par des pictogrammes, mais cela ne veut pas dire qu'ils ne sont pas dangereux. En outre, d'autres informations figurent en toutes lettres sur l'étiquette, comme : le nom du produit, les conseils de sécurité, les risques encourus en cas de contact, les conseils en cas d'accident, etc. Il s'agit donc de la lire attentivement.

En cas de reconditionnement (transfert vers de petits récipients), il faut copier l'étiquette et la placer sur les nouveaux contenants. Si l'on procède à une dilution, copier également l'étiquette et y ajouter les caractéristiques de la dilution (pourcentages, produit de dilution, etc.)



LA FICHE TECHNIQUE

La fiche technique fournit des renseignements complémentaires à l'étiquette. Elle donne notamment des informations sur :

- les conditions d'utilisation du produit (dosage, dilution, pH, etc.) ;
- ses caractéristiques ou propriétés physiques ;
- les modes et précautions d'emploi ;
- le conditionnement, le stockage, etc.

Elle permet de présenter rapidement un produit aux travailleurs chargés de l'entretien. Toutefois, ce document ne contient pas d'informations suffisantes concernant les risques pour la santé et pour l'environnement ; elle ne peut pas remplacer la fiche de données de sécurité.

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

La FDS est la « carte d'identité » du produit. Elle fournit des informations sur les risques pour la santé et l'environnement lors de son utilisation, ainsi que des indications sur les moyens de protection, et sur les mesures à prendre en cas d'urgence. Elle contient des informations détaillées sur le produit, réparties en 16 sections :

1. Identification du produit et de la société.
2. Identification des dangers.
3. Composition (information sur les composants du produit).
4. Premiers secours.
5. Mesures de lutte contre l'incendie.
6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle.
7. Manipulation et stockage.
8. Contrôles de l'exposition ; protection individuelle.
9. Propriétés physiques et chimiques.
10. Stabilité et réactivité.
11. Informations toxicologiques.
12. Informations écologiques.
13. Considérations relatives à l'élimination.
14. Informations relatives au transport.
15. Informations réglementaires.
16. Autres informations.



LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ :

L'OUTIL INCONTOURNABLE DE GESTION DU RISQUE



JE LIS...



JE M'ÉQUIPE...



JE MANIPULE !

6.1.2. LE CHOIX DES PRODUITS

La substitution de produits nocifs par d'autres moins irritants et/ou moins allergisants, apparaît comme la solution prioritaire.

Des produits d'entretien plus agressifs sont souvent privilégiés afin d'augmenter leur action mécanique abrasive, et de diminuer ainsi le temps d'intervention du personnel de nettoyage et les coûts associés. Ces produits sont généralement plus nocifs pour la santé et l'environnement. Rejetés dans les égouts, ils perturbent ou polluent les stations d'épuration et les milieux naturels (rivières, fleuves, etc.).

L'emploi d'un désinfectant (eau de Javel, Dettol, etc.) n'est pas nécessaire dans une procédure normale de nettoyage. L'emploi de ces substances reconnues comme irritantes, allergisantes, voire toxiques, doit être réservé à des espaces où il existe un risque avéré de transmission de bactéries pathogènes, dans des concentrations nocives pour la santé. Leur emploi doit se conformer strictement aux procédures d'utilisation.

Dès lors, il est conseillé de se référer au service externe de prévention et de protection au travail (SEPP) et de mener une réflexion autour de l'utilisation des produits d'entretien selon les activités de l'association, afin de rechercher d'éventuels substituts moins nocifs pour la santé et l'environnement. Exemples :

- *détartre les toilettes avec des solutions vinaigrées (vinaigre d'alcool). Les mauvaises odeurs dans un WC proviennent souvent de la présence de bactéries qui dégradent l'urine. Or ces bactéries s'accrochent au calcaire incrusté dans les cuvettes. Lors de la désinfection, utiliser des produits à base d'eau oxygénée, moins nocifs pour l'environnement et la santé ;*
- *revenir à l'utilisation de produits de base, comme le savon de Marseille, le savon noir, ou un nettoyant «écologique» à usages multiples, à base de tensioactifs végétaux.*



LE TABLEAU SUIVANT
DONNE QUELQUES EXEMPLES
DE PRODUITS DE SUBSTITUTION.

UTILISATION	DANGER	PRODUITS DE SUBSTITUTION
<p>PRODUITS POUR FAIRE LA VAISSELLE</p>	<p>Détergents composés d'agents nettoyants irritants pour la peau, et pouvant provoquer crevasses, dessèchement et allergies.</p>	<p>Savon de Marseille ou savon noir. Cristaux de soude : détachent et redonnent de l'éclat aux verres (trempage avec de l'eau chaude), aux casseroles et poêles brûlées (couche de cristaux + eau bouillante).</p>
<p>PRODUITS POUR LAYER LES VITRES</p>	<p>Contiennent de l'ammoniaque et peuvent déclencher des irritations des voies respiratoires. L'exposition prolongée est encore plus dangereuse.</p>	<p>Papier journal froissé avec du vinaigre d'alcool dilué dans l'eau.</p>
<p>PRODUITS POUR LAYER LE SOL</p>	<p>Peuvent être toxiques ou provoquer des irritations, voire des allergies respiratoires.</p>	<p>Mélange d'eau et de vinaigre blanc, ou savon de Marseille. Si le sol est vraiment très sale, utiliser un produit multusage d'origine végétale.</p>
<p>EAU DE JAVEL</p>	<p>Ne nettoie pas, mais décolore et désinfecte (inutile de l'utiliser comme détergent). Son utilisation excessive ou imprudente peut provoquer des maux de tête et des nausées, des brûlures aux yeux et sur la peau.</p>	<p>Cristaux de soude, savon de Marseille, savon noir, vinaigre d'alcool, citron.</p>
<p>DÉTERGENTS POUR LAYER-VAISSELLE</p>	<p>Contiennent des phosphates qui peuvent provoquer des brûlures aux yeux en cas de projection. Une ingestion entraîne des brûlures du tube digestif.</p>	<p>Produits issus de labels écologiques.</p>
<p>PRODUITS POUR DÉBOUCHER LES CANALISATIONS</p>	<p>Contiennent des acides forts qui sont extrêmement nocifs et causent de graves brûlures.</p>	<p>Déboucheur ventouse (ou dévissage du siphon pour le nettoyer). Produits écologiques (laisser agir assez longtemps).</p>
<p>PRODUITS POUR LAYER LE FOUR</p>	<p>Peuvent réellement nuire à la santé. Vendus en aérosols. Graves brûlures en cas de projection dans les yeux ou sur la peau. Irritation des voies respiratoires par inhalation. Une ingestion entraîne des brûlures du tube digestif.</p>	<p>Lavage régulier du four avec de l'eau chaude et un produit multusage écologique.</p>
<p>PRODUITS POUR LAYER LA SALLE DE BAINS</p>	<p>Contiennent des acides, des colorants, des parfums et autres agents. Risques d'irritations des yeux et des voies respiratoires, ou de brûlures.</p>	<p>Savon de Marseille pour le sol, du vinaigre d'alcool pour le calcaire (robinetterie, paroi de douche, miroir).</p>
<p>PRODUITS EN GEL POUR LES WC</p>	<p>Composés de détergents, d'acides et de parfums pouvant causer des brûlures et des irritations.</p>	<p>Vinaigre préalablement chauffé dans la cuvette (laisser agir assez longtemps). Le carbonate de sodium (cristaux de soude) peut aussi être utilisé, mélangé avec du vinaigre.</p>
<p>PRODUITS EN BLOCS POUR LES WC</p>	<p>Irritation de la peau et des yeux.</p>	<p>Vinaigre d'alcool chaud (laisser agir assez longtemps).</p>



6.1.3. LA MANIPULATION DES PRODUITS

Lorsqu'on manipule des produits chimiques, il est important de prendre des mesures de prévention, particulièrement lors de la dilution des produits concentrés. Voici quelques consignes utiles :

- respecter les dosages et les modes opératoires indiqués sur la fiche technique ;
- afin d'éviter les projections dangereuses lors de la dilution d'un produit, verser d'abord l'eau dans le récipient, et ensuite le produit ;
- lors du transvasement de produits, copier les étiquettes sur chaque emballage. Les bouteilles et emballages alimentaires ne doivent pas servir au conditionnement des produits ;
- des produits de natures différentes ne doivent jamais être mélangés entre eux (risque de dégagement de vapeurs dangereuses, ou d'incendie par auto-inflammation). En particulier, un détartrant et un produit contenant de l'eau de Javel, car il y a alors un risque de dégagement de chlore (gaz toxique) ;
- ne pas laisser les récipients ouverts, ne pas laisser traîner les chiffons souillés ou les emballages vides au poste de travail.

6.1.4. LE STOCKAGE DES PRODUITS

Les produits doivent être stockés dans des armoires prévues à cet effet, correctement ventilées, à l'écart, et inaccessibles aux bénéficiaires et aux usagers. Ils doivent être rangés par catégories, en limitant les quantités à celles requises pour une période déterminée.



6.1.5. LA VENTILATION DES LOCAUX

Lors de l'utilisation de produits d'entretien dans un local de travail, il faudra veiller à ce que celui-ci bénéficie d'une ventilation permettant d'assurer un bon renouvellement d'air, afin de limiter les risques pour la santé.

6.1.6. LA SIGNALISATION

La signalisation de sécurité et/ou de santé a pour but d'attirer l'attention sur des situations, des activités ou des objets déterminés, susceptibles de provoquer des dangers. Le message des panneaux peut représenter une interdiction, un avertissement, une obligation ou une simple indication. A chaque message correspondent une forme et une couleur particulières de panneau.

Cf. BOBET, fiche 9.1. Signalisation de santé et de sécurité au travail»



6.2. LA PRÉVENTION INDIVIDUELLE

La mise en place d'une protection individuelle est nécessaire. En effet, la manipulation des produits restant indispensable, les mesures d'élimination ou de réduction des risques par la prévention collective sont insuffisantes concernant les opérations d'entretien, de nettoyage ou de désinfection.

6.2.1. LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

LES GANTS

Lors de la manipulation, du transvasement ou de la dilution de produits, il est indispensable de porter des gants de protection adaptés à la tâche effectuée et au produit manipulé : modèles à longues manchettes (meilleure protection), en vinyle, nitrile ou polyéthylène (préférables au latex, qui peut causer des allergies).

LES CHAUSSURES DE SÉCURITÉ

Pour limiter les risques de chutes, de chocs et d'écrasement des pieds, le port de chaussures adaptées est nécessaire. Elles doivent être fermées, de préférence avec des talons ne dépassant pas 3 cm, et comporter des semelles souples antidérapantes.

D'autres équipements de protection individuelle peuvent être proposés en se basant sur la nature des risques auxquels le travailleur peut être exposé. Ex. : protection des yeux (lunettes de sécurité), ou antibruit (casque, bouchons d'oreilles, etc.).

6.2.2. LES VÊTEMENTS DE TRAVAIL

Une tenue vestimentaire adéquate (blouse de protection) participe à la protection du corps contre les éclaboussures et les salissures.

6.2.3. LA SURVEILLANCE MÉDICALE

La détection précoce des irritations cutanées – et l'intervention du médecin du travail, permettent l'identification des travailleurs prédisposés aux allergies professionnelles. L'exposition au danger peut alors cesser, afin de prévenir une maladie chronique due aux contacts des détergents et désinfectants.

7. ENTRETIEN DES LOCAUX ET DES SANITAIRES : UN EXEMPLE DE PLAN DE TRAVAIL TYPE

Avant de commencer la tâche, il est important de préparer le chariot de transport et le matériel nécessaire : sac poubelle, seau, chiffons, balai de nettoyage, raclette, voiles de dépoussiérages, appareil de dépoussiérage (tête de loup), balayette et ramassette, produits et pompes à doser, gants, accessoires complémentaires (ex. : papier WC). Puis, remplir le seau, de préférence à moitié avec de l'eau tiède, et ajouter le dosage adéquat de produit de nettoyage.

Nettoyage journalier : du lavabo, de la cuvette de WC, d'éventuelles traces de doigts, de café, etc., sur les surfaces à hauteur d'homme et aux points de contacts (interrupteurs, poignées, accoudoirs, etc.). Dépoussiérage du sol et nettoyage à l'eau.

Nettoyage hebdomadaire approfondi : des sanitaires, des sols, des poussières en hauteur (dessus des portes, des garde-robes, des cadres, des tringles de rideaux, etc.), des coins et recoins (ex. : derrière les meubles) et du mobilier. Entretien de toute la pièce.

RÈGLES DE BASE DU NETTOYAGE :

- travailler du haut vers le bas ;
- aller du propre vers le sale ;
- nettoyer à sec ce qui peut l'être ;
- porter les équipements de protection nécessaires en fonction des produits utilisés : gants, tablier, chaussures antidérapantes, masques et lunettes ;
- se laver les mains régulièrement.

7.1. INTÉRIEUR DES LOCAUX (BUREAUX, SALLES DE RÉUNIONS, ETC.)

Poussières hautes : dessus des portes et encadrements, cadres, éclairages, dessus d'armoires, etc.

Poussières basses : tuyauteries, plinthes, coins, radiateurs, etc.

Mobilier : tables, chaises, fauteuils, faces externe des armoires, etc.

Sols : dépoussiérage et lavage à l'eau si nécessaire (rincer le balai pour chaque pièce).

7.2. COULOIRS ET ESCALIERS

Les couloirs sont des pièces à part entière, il faut donc les entretenir régulièrement (poussières hautes, basses, à hauteur d'homme, etc.). Les escaliers seront nettoyés du haut vers le bas avec une attention particulière pour les coins, à chaque marche ; les rampes seront aussi nettoyées et désinfectées régulièrement.

7.3. CUISINE

Application de la réglementation HACCP relative à l'hygiène des denrées alimentaires. Voici quelques procédures.

7.3.1. LAVAGE DE LA VAISSELLE

Dans la plupart des associations du secteur non marchand, la vaisselle comprend assiettes, couverts, tasses et verres ; lorsqu'il s'agit des cuisines des collectivités (ex. : centres d'hébergement), c'est toute la panoplie d'ustensiles et d'équipements de cuisine.

	TYPES DE SALISSURES	DÉTERGENTS
Souillures alimentaires	Salissures fraîches de protéines et de graisses (sur le plan de travail...)	Bon dégraissant avec un pH proche de la neutralité (7)
	Graisses cuites sèches tenaces	Dégraissant alcalin (pH 9 à 12,5)
	Graisses carbonisées (dépôts des friteuses, fours, plaques).	Dégraissant très alcalin (pH 13,5 à 14), appelé aussi « décapant »
	Résidus très sucrés (pâtisserie, confiserie)	Détergent acide pour hydrolyser et dissoudre les sucres
Souillures minérales	Tartres (calcaire), oxydes métalliques	Détergent très acide (détartrant)

A. Lavage manuel de la vaisselle (pour un faible volume ou pour des objets trop volumineux) :

- enlever les gros restes de nourriture ; rincer la vaisselle ;
- dans le premier évier, laver à l'eau chaude (min 45 °C) et savonneuse ;
- dans le deuxième évier, rincer à l'eau chaude (min 45 °C) et sécher (à l'air libre ou avec une serviette).

B. Lavage automatique de la vaisselle (pour un grand volume, afin d'assurer un bon niveau de lavage et de stérilisation) :

- *comme pour le lavage manuel, rincer pour enlever les restes de nourriture ;*
- *vérifier les produits utilisés (types et quantités) et leur dosage ;*
- *déposer en machine ;*
- *effectuer un contrôle visuel de la vaisselle avant rangement ;*
- *ranger et stocker la vaisselle dans un endroit propre, sec et aéré.*

7.3.2. NETTOYAGE DU PLAN DE TRAVAIL

- *Éliminer les résidus alimentaires sur toute la surface ;*
- *préparer la solution de nettoyage dans un seau (ou vaporisateur) ;*
- *verser la solution sur une lavette (ou vaporiser sur la surface) et nettoyer en respectant le mode d'emploi ;*
- *laisser agir quelques minutes ;*
- *frotter à nouveau la surface avec la lavette ;*
- *rincer à l'eau claire, laisser sécher ou essuyer avec du papier de cuisine.*

7.3.3. NETTOYAGE MANUEL DU SOL EN CUISINE

- *Éliminer les grosses saletés avant d'utiliser le produit ;*
- *appliquer celui-ci sur le sol, frotter et broser ;*
- *laisser agir quelques minutes ;*
- *rincer à l'eau claire ;*
- *sécher le sol avec la raclette en caoutchouc.*

7.4. SANITAIRES

7.4.1. NETTOYAGE DU LAVABO

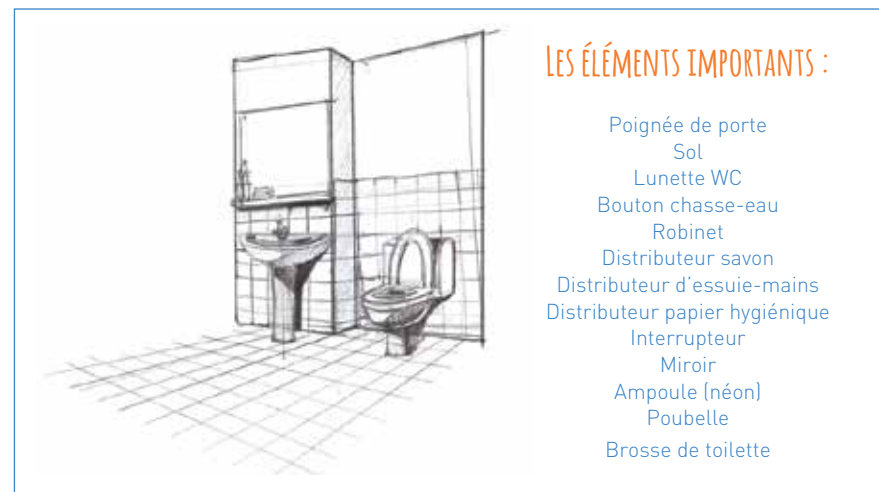
- *le miroir ;*
- *le mur entre le miroir et la planchette ;*
- *la planchette ;*
- *le mur entre la planchette et le lavabo ;*
- *le dessous et les côtés du lavabo ;*
- *l'intérieur du lavabo et les robinets ;*
- *le dessus du bac à déchets.*



7.4.2. NETTOYAGE DES SURFACES DE CONTACT TELLES QUE POIGNÉES DE PORTES ET INTERRUPTEURS

7.4.3. NETTOYAGE DES SUPPORTS POUR PAPIER TOILETTE

7.4.4. NETTOYAGE DES WC



Verser du produit dans la cuvette, le répandre avec la brosse de toilette, bien récurer.

1. RINCER LES WC ET LES URINOIRS (TIRER LA CHASSE).

2. Verser du produit dans la cuvette, le répandre avec la brosse de toilette, bien récurer.

3. LAISSER AGIR.

4. NETTOYER LE WC

(en allant du propre vers le sale) au moyen d'un torchon réservé à cet effet :

- les parois extérieures du WC (et le mur de carrelage derrière lui) ;
- le rebord supérieur du WC et la chasse d'eau ;
- le couvercle (dessus et dessous) ;
- la lunette : le dessus, le dessous et ses charnières ;
- l'intérieur de la toilette au moyen du goupillon.

5. TIRER LA CHASSE.

8. ERGONOMIE

8.1. MANUTENTION ET PORT DE CHARGES

Afin de limiter les troubles musculo-squelettiques et les lombalgies, il est important de préserver son corps et d'adopter les bonnes postures. L'entretien des locaux est un travail fatigant, il est donc important de bien l'organiser. La fatigue va croissant selon les situations suivantes (exemples) : position couchée, assise, accroupie, à genoux ; tordre un torchon, être debout, courir, se baisser et s'allonger, monter les escaliers.

- Pour se préserver, quelques astuces :
- ne soulevez pas trop en une fois ;
- faites attention où vous allez ;
- employez le poids de votre corps pour pousser et tirer ;
- changez de position régulièrement ;
- évitez les surcharges et assurez-vous de votre bonne condition physique ;
- « écoutez » votre corps.

FACTEURS DE RISQUES	PRINCIPES DE MANUTENTION
Caractéristiques de la charge (lourd, volumineux, sans prise)	Se faire aider
Distance de prise du corps à la charge	Se rapprocher de la charge
Postures en flexion ou en extension	Maintenir les courbures naturelles de la colonne vertébrale
Torsion du dos	Rester face à la charge
Position accroupie	Se mettre à bonne hauteur, les genoux fléchis à maximum 90°
Position assise/debout statique de longue durée	Prendre appui
Conditions de travail	Adapter l'environnement

8.2. TORDRE UN CHIFFON

L'utilisation d'un torchon peut se faire de plusieurs manières. Pour obtenir 8 faces propres et ainsi éviter de répandre la saleté, il suffit de le plier en 4 et de retourner la surface utilisée au fur et à mesure.

Une fois le torchon rincé, il faut le tordre correctement, afin de limiter les risques de troubles musculo-squelettiques (ex. : le syndrome du canal carpien, considéré comme maladie professionnelle pour le personnel de nettoyage). La flexion et la rotation du poignet sont des mouvements qui reviennent fréquemment dans le nettoyage. Mécaniquement, il vaut mieux le tordre en utilisant la force des épaules que de forcer avec les poignets fléchis, le risque de souffrir d'un syndrome du canal carpien sera réduit.



9. CONCLUSION

Le nettoyage rend les lieux agréables, procure du bien-être, préserve et prolonge la durée du matériel et assure la santé de l'ensemble des personnes présentes sur les lieux.»

Le nettoyage des locaux doit être méthodique. L'utilisation de produits d'entretien nécessaires à l'efficacité du travail peut présenter des risques pour la santé (intoxications, allergies, brûlures, gênes respiratoires, etc.), pour l'environnement (pollution) ; mais aussi des risques d'incendie, voire d'explosion.

Il convient dès lors de respecter quelques consignes de sécurité :

- *préparer le matériel dont vous avez besoin ;*
- *travailler proprement (ne pas laisser de désordre) ;*
- *prendre garde aux sols mouillés ;*
- *porter des chaussures adéquates et adaptées ;*
- *traiter les emballages vides comme s'ils étaient pleins ;*
- *respecter les règles de stockage des produits, même pour les déchets ;*
- *ne pas mélanger ou transférer les produits, afin d'éviter des réactions dangereuses.*
Garder les produits dans leur emballage d'origine ;
- *vérifier que les cigarettes sont bien éteintes ;*
- *arrêter un appareil qui dégage une odeur suspecte.*

10. RÉFÉRENCES

Voici une liste de quelques documents et articles disponibles, consultés sur internet.

1. Formation initiale du personnel à l'hygiène et à l'entretien des locaux :
http://www.sodipren.com/docs/formation_eg.pdf
2. Technicien de surface (Prévention et Intérim : PI) : <http://www.p-i.be>
3. Vidéo INRS : les risques chimiques :
<http://www.youtube.com/watch?v=1rcqxMURmhl>
4. INRS : santé et sécurité au travail ; dangers associés aux produits chimiques (film NAPO).
<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/audiovisuels.html?refINRS=DV%200386>
5. Quels produits pour quels usages ? Dr Agnès Lasheras Bauduin, mai 2008 :
http://www.cclin-sudouest.com/diaporamas/corres_aq_220508/Quel%20produit%20pour%20quel%20usage.pdf
6. Officiel Prévention. Santé et sécurité au travail. Nettoyage des locaux (matériel et produits) :
http://www.officiel-prevention.com/sante-hygiene-medecine-du-travail-sst/nettoyage-des-locaux-materiels-et-produits/detail_dossier_CHSCT.php?rub=37&ssrub=150&dossid=118
7. Nettoyer sa maison naturellement. Clabecq, Contrat de Rivière de la Senne, 2011 :
<http://www.maisonhabitatdurable.be/nettoyer-sa-maison-naturellement-84>
8. Hygiène et entretien des locaux. Produits d'entretien : comment les utiliser ? Guide à l'usage des agents chargés de l'entretien des locaux :
http://www.cdg38.fr/documents_telechargeables/hygiene_securite/Guides/Guide_utilisateurs_2_feuilles_par_page.pdf
9. Illustrations pages 12 & 16: www.sante-environnement.fr & www.prc.cnrs-gif.fr.



REMERCIEMENTS

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de cet outil et plus particulièrement:

- le Centre Familial de Bruxelles (CFB) et Média-Animation qui ont mis à notre disposition les actrices de la vidéo, Lisianne et Nancy.
- l'Asbl Projet Lama pour le tournage, et l'aide de sa conseillère en prévention, Isabelle.

